

Le principe de la réceptivité et la réadaptation du délinquant

C'est au milieu des années 70 que les chercheurs ont commencé à douter sérieusement de l'efficacité des programmes correctionnels pour ce qui est de réduire le risque de récidive. Bon nombre d'entre eux avaient abouti à la conclusion que le traitement des délinquants ne «marchait» pas, tout simplement. Les partisans de la réadaptation se sont alors mis en devoir de déterminer ce qui avait un effet réel sur les délinquants, et cet effort nous a permis de mieux comprendre en quoi consiste un traitement efficace.

Toutefois, on a eu tôt fait de s'apercevoir que certains délinquants bénéficiaient davantage que d'autres de certains types de traitement administrés par certains types de thérapeutes.⁽²⁾

Pourquoi l'efficacité du traitement repose-t-elle sur l'adéquation entre types d'intervention et de thérapeutes et types de délinquants? La réponse réside, en partie du moins, dans le principe de la réceptivité, en ce sens que les caractéristiques d'un délinquant influent sur la manière dont ce délinquant répond à un traitement ou au contact avec un thérapeute⁽³⁾.

La notion fondamentale sur laquelle ce principe est lui-même fondé est que les délinquants ne sont pas tous semblables. On aura beau tenter de classer les délinquants de manière à minimiser leurs différences (par exemple, en les désignant par un numéro), ils se distingueront toujours les uns des autres sur les plans de l'intelligence, du style de communication et de l'émotivité. Ces caractéristiques influent également sur la manière dont les délinquants répondent aux efforts déployés pour les faire changer de comportement, d'attitude et de façon de penser.

Cet article donne un aperçu du principe de la réceptivité, en insistant particulièrement sur son utilité dans le processus de traitement correctionnel. Pourquoi prendre en considération les facteurs de réceptivité? Les cliniciens reconnaissent depuis longtemps la nécessité de modifier leur mode d'interaction avec certains clients. Même Freud jugeait sa thérapie axée sur la communication verbale et l'introspection tout à fait contre-indiquée dans le cas de patients peu doués pour ces deux exercices.

Les agents de correction savent parfaitement qu'ils doivent agir de façon bien différente selon qu'ils ont affaire à tel ou tel délinquant. De plus en plus d'études démontrent que les caractéristiques personnelles de l'intervenant et la nature du traitement peuvent avoir des effets différents d'un délinquant à l'autre. Les caractéristiques personnelles des intervenants Les intervenants, tout comme les délinquants, ne sont pas tous semblables. Prenez les gens avec lesquels vous travaillez : vous pouvez sans doute facilement désigner la personne qui est la plus sûre d'elle, la plus impulsive ou la plus réservée. Regardez comment ces collègues se comportent avec les autres et vous distinguerez sans peine plusieurs styles de communication. Les uns aiment examiner un problème sous tous ses angles, tandis que les autres énoncent simplement les règles à suivre et les font observer.

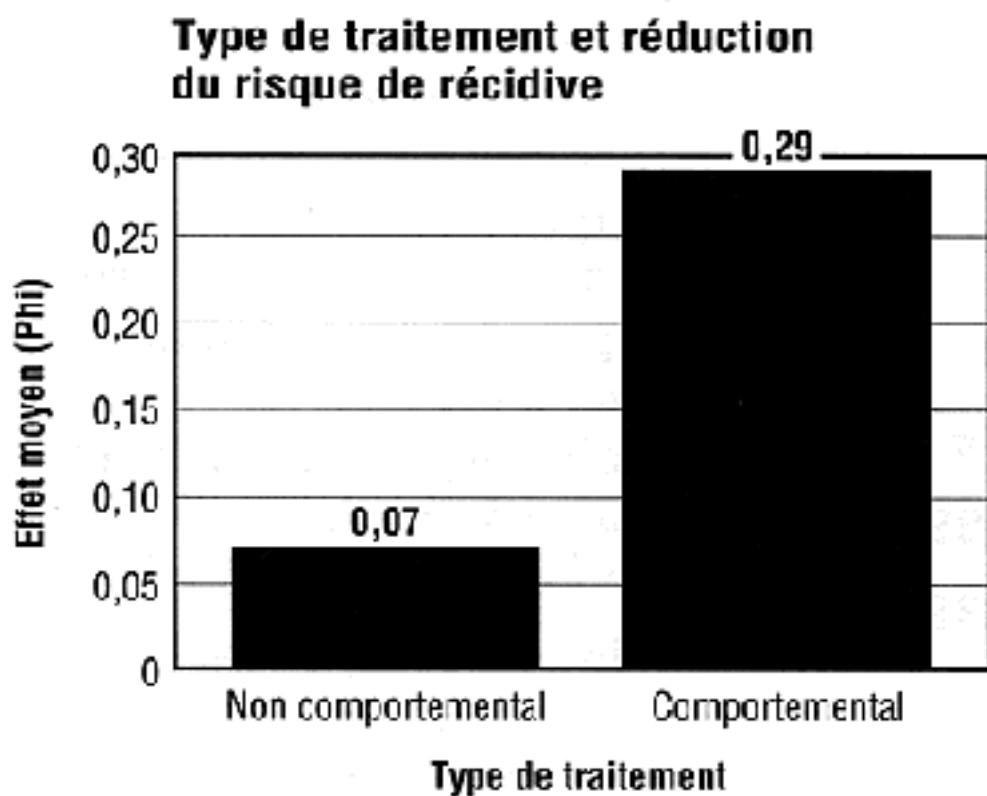
Dans le système correctionnel, certains intervenants font tout leur possible pour établir le contact avec un délinquant, tandis que d'autres préfèrent attendre que le délinquant fasse le premier pas. En y regardant de plus près, on s'aperçoit que certaines caractéristiques personnelles ont une incidence déterminante sur la façon dont on agit. Par exemple, un intervenant très extraverti, empathique et doué pour la communication verbale a peut-être plus de chances de réussir à inciter les délinquants à faire face à leurs

problèmes.

Des chercheurs ont établi une corrélation entre les traits de personnalité des intervenants et l'influence qu'ils exercent sur les délinquants⁽⁴⁾. Ainsi, les agents de probation obtenant des cotes élevées aux tests d'empathie et de connaissance des règles sociales étaient mieux perçus par les délinquants, mais ils étaient aussi plus susceptibles d'avoir un comportement prosocial et de désapprouver toute conduite antisociale.

Plus important encore, les délinquants ayant affaire à ces agents de probation avaient le taux de récidive le plus bas. Autrement dit, les agents de probation qui utilisent certaines méthodes de traitement parviennent mieux à aider leurs clients à éviter les démêlés avec la justice. Types de traitement Il semble que les thérapies cognitivo-comportementales structurées soient celles qui conviennent le mieux aux délinquants - comparativement aux approches non comportementales axées sur les relations (voir le graphique 1). Les délinquants répondent d'autant mieux au traitement que celui-ci est administré par un thérapeute à la personnalité chaleureuse et extravertie.

Graphique 1



Bien que les deux types d'intervention contribuent à réduire le risque de récidive, l'approche qui consiste à indiquer la voie au délinquant, et à lui donner une idée claire des récompenses et des châtiments à attendre, tout en établissant une bonne relation client-thérapeute (thérapie cognitivo-comportementale structurée), a une incidence plus significative sur la récidive. Facteurs de réceptivité liés aux caractéristiques du client Les caractéristiques personnelles du client influent également sur la façon dont il réagit en présence d'un thérapeute particulier ou à un type de traitement. Parmi ces caractéristiques, le principe de la réceptivité fait surtout entrer en jeu celles qui déterminent la capacité et la volonté d'apprendre. Car une thérapie est avant tout un apprentissage, et les facteurs de réceptivité sont ceux qui

font obstacle ou qui contribuent à l'apprentissage.

Il y a plusieurs facteurs de réceptivité liés aux caractéristiques personnelles des clients (voir le tableau 1). Toutefois, les études menées dans ce domaine (et particulièrement auprès de délinquants) sont très peu nombreuses. La liste proposée ici n'est donc qu'une première ébauche; elle évoluera certainement à mesure que d'autres recherches seront effectuées sur cette question.

Tableau 1

Facteurs de réceptivité	
Population générale	Facteurs plus courants chez les délinquants
Anxiété	Aptitudes sociales limitées
Estime de soi	Aptitudes à la résolution de problèmes limitées
Dépression	Raisonnement axé sur le concret
Maladie mentale	Aptitudes à la communication verbale limitées
Âge	
Sexe	
Race ou appartenance ethnique	

Chacun des facteurs de réceptivité mentionnés à propos de la population générale peut être présent dans n'importe quel groupe de clients. Ces facteurs influent sur la façon dont les clients répondent au traitement et en tirent des enseignements. Toutefois, certains facteurs de réceptivité sont plus courants chez les délinquants. Lorsqu'on examine attentivement ces facteurs, on voit bien pourquoi une intervention comportementale structurée est plus efficace que toute autre stratégie de traitement dans le cas des délinquants.

Si l'on a affaire à un tel groupe de clients dont les aptitudes sociales, la motivation profonde et la capacité de raisonnement abstrait sont limitées, il n'est pas surprenant qu'un programme de traitement soit d'autant plus efficace qu'il est axé sur des objectifs comportementaux clairs et qu'il propose des exercices pratiques et de nombreuses occasions de faire ses preuves.

Quant aux autres facteurs de réceptivité, ils ne sont pas plus courants chez les délinquants que dans tout autre groupe de clients. En fait, tout le monde peut souffrir d'anxiété ou de timidité, et non pas seulement les personnes qui suivent une thérapie. Pourtant, ces deux caractéristiques influent sur la réceptivité au traitement.

Par exemple, la thérapie de groupe, où chacun doit s'exprimer devant les autres, ne réussit pas toujours à une personne timide ou très anxieuse. D'un autre côté, cette approche peut faire des merveilles dans le cas d'une personne extravertie et détendue. Réceptivité et facteurs liés au risque et aux besoins Les facteurs de risque sont les caractéristiques des délinquants qui influent sur leur comportement criminel futur. Ainsi, les individus qui ont des antécédents criminels sont plus susceptibles de commettre une

nouvelle infraction que ceux qui n'en ont pas.

Parmi les besoins des délinquants, on distingue entre besoins criminogènes et non criminogènes. Les besoins criminogènes sont des indicateurs de risque *dynamiques*, c'est-à-dire que lorsqu'ils changent, le risque de comportement criminel change aussi. Les besoins non criminogènes évoluent également, mais sans que cela change grand-chose au comportement criminel. Par ailleurs, les objectifs de traitement sont presque toujours définis en fonction des besoins : on vise à réduire la consommation d'alcool ou de drogue (besoin criminogène) ou à accroître l'estime de soi (besoin non criminogène), etc.

Les facteurs de réceptivité changent souvent, eux aussi, mais ne sont pas nécessairement liés aux besoins. En général, les facteurs de réceptivité ne servent pas à définir les objectifs de traitement; ce sont de simples caractéristiques influant sur la réalisation de ces objectifs. Il arrive que les facteurs de réceptivité n'aient rien à voir avec le comportement criminel et ne constituent donc pas des facteurs de risque.

Ainsi, pour les besoins d'une étude⁽⁵⁾, on a classé les délinquants en deux groupes : les «sujets réceptifs», qui étaient brillants, extravertis et anxieux, et les «sujets non réceptifs». Il a été établi que le fait qu'un délinquant n'ayant suivi aucun traitement soit classé dans l'une ou l'autre de ces catégories n'avait aucune incidence sur l'échec de la liberté conditionnelle. La «réceptivité» ne constituait pas un facteur de risque.

La réceptivité ne pouvait pas non plus être assimilée à un besoin criminogène. Ce n'était pas un objectif de traitement visant à rendre le client plus extraverti, moins anxieux ou plus. Pourtant, les délinquants jugés réceptifs bénéficiaient davantage d'interventions psychodynamiques centrées sur la connaissance de soi. Cette forme d'intervention ne semblait réussir qu'aux délinquants ayant les aptitudes nécessaires puisqu'elle contribuait à réduire la récidive uniquement chez les sujets réceptifs. Elle avait un effet opposé sur les délinquants non réceptifs, bien que dans leur cas la corrélation n'ait pas été statistiquement significative.

L'anxiété, la dépression et peut-être même des problèmes mentaux plus graves sont des facteurs de réceptivité déterminants. Toutefois, les recherches démontrent en général que ces facteurs ne sont pas liés à la récidive. En effet, rien ne prouve que le fait de s'attaquer à ces facteurs (comme à des besoins non criminogènes) contribuera à réduire le risque de récidive.

Avant de s'attaquer à des besoins criminogènes tels que le comportement antisocial, il faudrait peut-être agir sur les facteurs de réceptivité afin de préparer le délinquant à acquérir un comportement prosocial. On doit d'abord éliminer tout ce qui fait obstacle au traitement.

Le sexe, la race et l'appartenance ethnique peuvent constituer une autre série de facteurs de réceptivité importants. Il s'ensuit que les programmes adaptés aux différences fondées sur le sexe ou la race peuvent contribuer à améliorer l'efficacité du traitement. Ainsi, les groupes d'inspiration féministe, dans le cas des délinquantes, et les cercles de guérison pour les détenus autochtones, peuvent contribuer à accroître la motivation et l'élimination des besoins criminogènes.

La mise en oeuvre de programmes innovateurs dans les nouveaux établissements correctionnels pour femmes, de même que l'exploration plus approfondie des pratiques de guérison autochtones devraient

permettre de clarifier le rôle du sexe et de la race comme facteurs de réceptivité.

Bon nombre des facteurs de réceptivité qui sont courants chez les délinquants sont également des facteurs de risque. Chez les sujets à la personnalité antisociale (ou psychopathes), par exemple, on peut voir l'interaction du risque, des besoins criminogènes et de la réceptivité.

Non seulement ces sujets sont plus susceptibles de récidiver (risque), mais les thérapeutes peuvent également tenter de s'attaquer à des aspects de leur personnalité antisociale, tels que l'impulsivité (besoin criminogène). En outre, les recherches donnent à penser que la thérapie de groupe n'est peut-être pas la meilleure approche à adopter pour le traitement des psychopathes (réceptivité)⁽⁶⁾. Certains programmes de traitement en milieu correctionnel semblent efficaces lorsque l'intensité du traitement est en rapport avec le niveau de risque et que les besoins criminogènes sont pris en considération. Toutefois, on peut améliorer encore l'efficacité de l'intervention en choisissant les programmes et les thérapeutes en fonction de certaines caractéristiques des délinquants.

Le principe de la réceptivité est fondé sur les caractéristiques personnelles qui influent sur la capacité d'apprentissage en situation de traitement. Certains facteurs de réceptivité (tels qu'un raisonnement axé sur le concret et des capacités d'expression verbale limitées) sont plus courants chez les délinquants, ce qui donne à penser que les thérapies comportementales structurées sont plus efficaces que d'autres stratégies de traitement.

D'autres facteurs de réceptivité (tels que l'anxiété et la timidité), sans être des caractéristiques distinctives des délinquants, doivent néanmoins être pris en considération pour l'élaboration de programmes axés sur les besoins criminogènes.

Les études traitant de l'incidence des facteurs de réceptivité sur l'efficacité du traitement sont rares et les questions qui restent à explorer, très nombreuses. Par exemple, comment évaluer de façon méthodique la réceptivité? Le quotient intellectuel⁽⁷⁾ et le niveau conceptuel⁽⁸⁾ sont des outils de classement des délinquants qui ouvrent de nouvelles possibilités à cet égard.

D'autres travaux de recherche pourraient porter sur l'incidence de la race et du sexe comme facteurs de réceptivité, sur les moyens s'offrant aux thérapeutes pour accroître la motivation et la réceptivité au traitement, ou encore sur les problèmes mentaux qui constituent des indicateurs de risque ou qui agissent comme facteurs de réceptivité.

Bref, il reste encore bien des questions à se poser et bien des réponses à trouver dans ce domaine complexe encore largement inexploré. La recherche promet d'être à la fois intéressante et d'une grande utilité pour l'élaboration de programmes destinés aux délinquants.

(1)Secrétariat du Ministère, Solliciteur général Canada, 340, avenue Laurier ouest, 11e étage, Ottawa (Ontario) K1A 0P8.

(2)ADAMS, S., «Evaluation: A Way Out of the Rhetoric», exposé présenté à un colloque intitulé Evaluation Research Conference, Seattle, 1975. Voir aussi PALMER, T., «Martinson Revisited»,

Journal of Research in Crime and Delinquency, n° 12, 1975, p. 133-152.

(3)ANDREWS, D. A. et BONTA, J., *The Psychology of Criminal Conduct*, Cincinnati, Anderson, 1994. Voir aussi ANDREWS, D. A., BONTA, J. et HOGE, R. D., «Classification for Effective Rehabilitation: Rediscovering Psychology,» *Criminal Justice and Behavior*, n° 17, 1990, p. 19-52.

(4)ANDREWS, D. A., «Some Experimental Investigations of the Principles of Differential Association Through Deliberate Manipulations of the Structure of Service Systems», *American Sociological Review*, n° 45, 1980, p. 448-462. Voir aussi ANDREWS, D. A. et KIESSLING, J. J., «Program Structure and Effective Correctional Practices: A Summary of the CAVIC Research», *Effective Correctional Treatment*, sous la direction de R.R. Ross et P. Gendreau, Toronto, Butterworths, 1980, p. 441-463.

(5)GRANT, J. D., «Delinquency Treatment in an Institutional Setting», *Juvenile Delinquency: Research and Theory*, sous la direction de H. C. Quay, Princeton, D. Van Nostrand, 1965, p. 263-297.

(6)OGLOFF, J.R.P., WONG, S. et GREENWOOD, A., «Treating Criminal Psychopaths in a Therapeutic Community Program», *Behavioral Sciences and the Law*, n° 8, 1990, p. 181-190.

(7)JESNESS, C. F., «The Jesness Inventory Classification System», *Criminal Justice and Behavior*, n° 15, 1988, p. 78-91.

(8)REITSMA-STREET, M. et LESCHIED, A. W., «The Conceptual Level Matching Model in Corrections», *Criminal Justice and Behavior*, n° 15, 1988, p. 92-108.